

Synthèse disponibilité API DSP2

Version du 10/02/2024 (annule et remplace les versions antérieures)

API/ Périmètre	Principales Limites	Date de résolution prévisionnelle	Accès principal avant résolution	Lien Documentation
Banque Populaire (*)	Tous PSU Redirection App2App AIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Résolu (janvier 2024)	Non applicable	
	Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	PIS / PART : avril 2024 PIS / PRO + ENT: avril 2024		
Caisse d'Epargne (**)	Particulier / DEI Part Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Avril 2024	Non applicable	Pour plus d'information concernant l'accès via fallback, cas d'usage "Utiliser le fallback" de la page : https://developer.bpce.fr/credit-cooperatif-information-sur-compte-norme-stet-v1-6-2/#0-4
	Professionnel / DEI Pro Aucune	Non applicable	Non applicable	
	Entreprise / CE Net Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Avril 2024	Non applicable	
	Représentant légal / DEI WebProtexion Périmètre non couvert à date par l'API	N/A	Accès via fallback et authentification mutuelle TLS par certificat eIDAS (QWAC)	
BRED	Tous PSU			
Natixis Wealth Management France	Tous PSU Redirection App2App non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Résolu (fin septembre 2022)		
Natixis Corporate And Investment Banking (ex. : Global Trade)	Tous PSU Deux authentifications fortes à réaliser lors d'une initiation de paiement avec présentation des éléments nécessaires à l'identification du PSU et du compte	Report dans l'API du niveau de sécurité en place en accès direct pour cette opération (double ou triple validation)	Accès via fallback et authentification mutuelle TLS par certificat eIDAS (QWAC)	Pour plus d'information concernant l'accès via fallback, cas d'usage "Utiliser le fallback" de la page : https://developer.bpce.fr/natixis-information-sur-compte-norme-stet-v1-6-2/#2-5

(*) couvre aussi les établissements servis le même système d'information que les Banques Populaires : Banque de Savoie, Banque Palatine

(**) couvre aussi les établissements servis le même système d'information que les Caisses d'Epargne : BCP Banque, Crédit Coopératif, BTP Banque